



**AFRICAN DEVELOPMENT  
BANK GROUP**

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

**DIRECTION DES STRATEGIES, DE LA COOPERATION  
ET DU SUIVI-EVALUATION**

**PROJET 1 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À  
L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL  
(P2RS)**

**Référence SAP : P-Z1-AAZ-021**

**Numéro du don FADN° : 2100155028522**

**SITUATION DES REALISATIONS DU P2RS**

*Février 2018*

## **INTRODUCTION :**

### **Données de base P2RS :**

* Référence SAP	: P-Z1-AAZ-021
* Numéro du don FAD	: 2100155028522
* Date d'approbation du don	: 15 octobre 2014
* Date de signature du don	: 11 décembre 2014
* Date de mise en vigueur du don	: 11 décembre 2014
* Date satisfaction cond. décaissement (Don)	: 15 mai 2015
* Montant du don FAD	: 11,500 millions d'UC
* Contribution du Gouvernement	: 2 ,03 millions d'UC
* Coût total du Projet	: 13,530 million d'UC
* Date du dernier décaissement	: 30 juin 2020

Le 15 octobre 2014, le Conseil d'Administration du FAD a approuvé le P2RS. Le Protocole d'Accord FAD a été signé entre la Banque et le Gouvernement mauritanien le 11 décembre 2014. Le don a été mis en vigueur le 11 décembre 2014 et la satisfaction des conditions de premier décaissement de ce don est intervenue le 15 mai 2015. Les conditions préalables au premier décaissement du Don ont été déclarées remplies le 15 mai 2015. L'atelier de lancement a eu lieu le 24 août 2015.

L'objectif global du Projet 1 du P2RS est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Mauritanie.

Les objectifs spécifiques sont :

- Contribuer à accroître sur une base durable la productivité et les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques en Mauritanie.
- Améliorer les services sociaux de base
- Développer des infrastructures rurales, de transformation et de commercialisation.
- Renforcer les capacités d'intervention des institutions publiques, privées et communautaires du secteur rural
- Promouvoir le commerce et l'intégration régionale

Le projet est structuré autour de trois composantes :

- A. Développement des infrastructures rurales. Cette composante vise à améliorer les infrastructures de production, de transformation et de conservation nécessaires pour accroître la compétitivité des filières agricoles porteuses et à mesure de renforcer la résilience des exploitations agricoles du pays.

- B. Développement des chaînes de valeur : Cette composante vise l'accroissement durable de la production et de la productivité des principaux systèmes d'exploitation agro-sylvo pastorale et le renforcement de la nutrition. Cette composante est basée sur la stratégie chaîne de valeur
- C. Gestion et coordination du programme : L'objectif de cette composante est de définir et mettre en place une architecture institutionnelle de gestion et de coordination de tous les aspects du programme.

La présente note fait état des réalisations du Projet qui poursuit ses objectifs de développement dans les 10 communes relevant des Wilayas (régions) du Tagant, Assaba, Brakna, Gorgol et Trarza.

Les activités ont été réalisées, non seulement à travers la collaboration avec les directions techniques sur la base de conventions de partenariat élaborées à cet effet, mais aussi avec des bureaux, ONG, entreprises et consultants individuels. Il faut signaler aussi que la participation des bénéficiaires et l'implication des autorités administratives territoriales ont largement contribué à l'atteinte des résultats enregistrés.

La mise en œuvre des activités du P2RS a permis d'enregistrer sur le plan financier des taux de décaissement respectifs de 27,74% des fonds de contrepartie et 13,29% pour les fonds FAD.

## ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

### 1. Infrastructures rurales

#### 1.1. Recrutement de 3 bureaux d'études :

Ces bureaux d'études ont eu en charge la réalisation des études, du contrôle et de la supervision des travaux. Il s'agit notamment de :

- Une étude relative aux travaux de 04 forages et 08 puits pastoraux cimentés qui a été confiée à SOMITRAP. Le bureau a identifié en 2016, 12 forages de reconnaissance dont 4 seront transformés en forages exploitables. Les marchés des travaux de construction des forages et puits ont été attribués à des entreprises nationales. Les travaux de construction des puits et forages sont en cours
- Une étude relative à la réhabilitation, l'extension et l'aménagement de 1400 ha de périmètres irrigués (dont 800 ha de périmètres rizicoles et 600 ha de périmètres maraîchers). Le bureau mauritanien MCG a été retenu pour mener cette étude en 2017. Le rapport d'évaluation des offres est élaboré et soumis à la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics pour approbation.
- Une étude relative à la réhabilitation de 11 barrages et de la réalisation de 45 km de pistes de désenclavement qui a été aussi confiée au bureau mauritanien MCG en 2017. Le bureau a fini de réaliser les travaux de levés topographiques et géotechniques. Le rapport d'évaluation des offres est élaboré et soumis à la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics pour approbation.

Cependant, il faut signaler que le financement des études étaient prévus à 81% sur les fonds de la contrepartie, qui non seulement sont difficilement mobilisables, mais aussi ne sauraient couvrir les coûts totaux prévus seulement pour une durée de 3 mois. L'UGP a donc demandé et obtenu de la BAD un avis de non objection sur une révision partielle de la liste des biens et services afin de faire supporter tous les coûts des études au FAD.

#### 1.2. Construction des infrastructures sociales de base, de conservation, de transformation et de commercialisation:

La construction de ces infrastructures est scindée en 3 lots dont 2 ont été attribués à l'entreprise AHMM et le 3<sup>ème</sup> au groupement CHAMEKH/CPVR. Ces travaux sont relatifs à la réalisation de la construction de 13 magasins (dont 2 de 50T, 3 de 20T et 8 de 10T), 03 marchés ruraux, 03 centres d'alphabétisation et 03 postes de santé.

Les réalisations enregistrées concernent 12 magasins (il reste un magasin de 10 tonnes), 02 marchés ruraux, 01 centre d'alphabétisation fonctionnelle et 01 poste de santé.

#### 1.3. Construction des infrastructures pastorales :

Les infrastructures pastorales prévues étaient de 10 aires d'abattage, 10 parcs de vaccination et 02 bâtiments abritant les mini-laiteries. Les aires d'abattage et les parcs de vaccination ont été réduits chacun à 5, suite aux missions d'identification effectuées dans la zone du Projet et en concertation avec les populations bénéficiaires. Les travaux de construction ont été conçus en 3 lots et confiés aux entreprises AHMM (2 lots) et CHAMEKH/CPVR (1 lot) qui ont eu à réaliser 2 aires d'abattage, 3 parcs de vaccination et les 2 bâtiments abritant les mini-laiteries.

#### 1.4. Travaux à Hautes Intensités de Main d'Œuvre (HIMO)

##### 1.4.1. Aménagement CES/DRS :

Les travaux CES/DRS comprennent des constructions de demi-lunes, cordons pierreux et diguettes. Ils ont permis de protéger et de restaurer 366 ha de cultures traditionnelles, notamment par (i) la conservation de grandes quantités d'eau de surface au profit de l'exploitation agricole. (ii) la préservation de la terre agricole menacée par l'érosion hydrique. Les bénéficiaires sont estimés à 756 personnes dont 429 hommes et 327 femmes issus de 5 communes (Soudoud, N'Beyka, Boubacar Ben Amer, Ghayra et Kankossa) répartis sur 18 sites. Cette activité est composée, outre l'achat du matériel, de la rémunération des populations bénéficiaires contractantes ayant participé aux travaux en espèces et d'une distribution de semences de sorgho et de niébé.

L'activité a été réalisée en collaboration avec les services de la Direction en charge de l'Aménagement Agricole (DAA) et les populations bénéficiaires.

En 2016, cette activité a permis de réaliser 25 diguettes, 13,6 km de cordons pierreux et 400 demi-lunes pour une superficie totale de 366 ha.

Les travaux HIMO prévus en 2017 sont en cours de réalisation et sont répartis au niveau de 30 sites.

##### 1.4.2. Aménagement et plantation d'espèces d'agroforesterie (4 ha)

Le projet a prévu, conformément au rapport d'évaluation, d'introduire des plantations d'agroforesterie sur une superficie de 300 ha dans sa zone d'intervention. L'UGP avait programmé la plantation de 100 ha en 2016 et avait contacté la Direction de la Protection de la Nature qui est son partenaire technique en la matière. Cette dernière lui a signifié que les coûts affectés à cette activité étaient très bas et ne pouvaient couvrir que 4 ha. Il a donc été convenu d'aménager, en 2016, 2 ha à OumoulKhoura et 2 autres ha à Hsey Amar (les 2 sites sont situés dans la commune de Tékane) et d'y planter des espèces d'agroforesterie.

En 2017, le Projet a consolidé cette réalisation par la mise en place des portes, des cornières et l'approvisionnement de 4000 plants «Espèce Acacia Sénégal».

#### 1.5. La mise en place des plateformes multifonctionnelles

L'objectif visé par la mise en place des plateformes multifonctionnelles est de limiter le déficit constaté en matière d'énergie en milieu rural, en rendant disponibles des prestations modernes à travers des énergies propres et renouvelables. Pour ce faire, il a été lancé en 2016 une consultation individuelle. Il s'agissait essentiellement d'identifier les équipements et de définir le mode de gestion optimale des 20 plateformes par les populations bénéficiaires. Les résultats de l'étude ont permis donc d'identifier 20 localités d'une population totale de 16 685 habitants. En 2017, l'UGP a programmé la construction et l'acquisition d'équipements pour 10 plateformes. Les travaux de construction sont en cours, dont 08 plateformes sont entreprises par COBATRAD et 02 par TAWFIK. Le DAO relatif à l'acquisition des équipements a été transmis au Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés Publics du Département de l'Agriculture pour approbation.

## 1.6. Construction des points d'eau villageois

Il est prévu dans le rapport d'évaluation de réaliser 10 points d'eau villageois dans la zone du Projet. Mais après la prise en compte du montant insuffisant affecté à cette activité, il a été convenu avec la BAD de réduire le nombre à 5 et de lancer au préalable une étude incluant le contrôle et la supervision des travaux. L'étude a été confiée au bureau d'études SOMITRAP qui a livré le 23/01/2018 un rapport provisoire d'implantation des 05 points d'eau.

## 2. Développement des chaînes de valeurs et marchés régionaux

### 2.1. Amélioration de la productivité et de la production agricole

#### 2.1.1. Formation des producteurs agricoles

En 2016, dans le cadre de la signature de la convention signée avec l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole (ENFVA), 170 producteurs/trices (66 hommes et 104 femmes) ont été formés sur des thèmes techniques agricoles relatifs aux :

- Techniques de production maraichère (zone de l'irrigué)
- Techniques de culture derrière barrages (zone pluviale)
- Organisation et gestion coopératives (zone de l'irrigué)
- Organisation et gestion coopératives (zone pluviale)

En 2017, 100 autres producteurs/trices (50 hommes et 50 femmes) ont bénéficié de ces formations dispensées par la même école qui se sont tenus à Achram et à Boghé.

#### 2.1.2. Mise en place des outils de gestion des banques de céréales

Dans le rapport d'évaluation du Projet, il est plutôt prévu la mise en place de bourses céréalières. Le Projet a opté, par rapport au contexte mauritanien de reformuler cette activité qui s'intitule désormais <<Mise en place des outils de gestion des banques céréalières>>. Cette activité a été réalisée par l'ONG LCP.

La première phase de l'étude rendue a permis non seulement d'établir un recensement et un diagnostic de la situation des banques de céréales existantes dans la zone du Projet, mais aussi d'identifier des modules de formation visant à améliorer l'organisation et la gestion des banques de céréales et même de définir les caractéristiques techniques des équipements à acquérir. La deuxième phase de l'étude a consisté à former 60 personnes impliquées dans la gestion des banques de céréales sur les outils de gestion mis en place, à raison de 02 personnes par banque.

#### 2.1.3. Restructuration des organisations paysannes

Dans le cadre de la convention signée avec la Direction de Développement des Filières et du Conseil Agricole (DDFCA), le Projet lui a confié la restructuration des 300 organisations paysannes dont 150 en 2016 et 150 autres en 2017. La DDFCA a déjà produit un rapport issu des missions de diagnostic des organisations paysannes au niveau de 05 communes. L'activité se poursuit dans les 5 autres communes restantes de la zone d'intervention du Projet.

## 2.2. Amélioration de la productivité et de la production animale

Le Projet vise à développer un élevage intensif pour accroître la production de lait et de viande à travers la promotion de l'ensemble des maillons de la chaîne valeurs (production, stockage/conservation, transformation, distribution et consommation).

Pour ce faire et compte tenu du contexte mauritanien, l'UGP a entrepris de reformuler certaines activités identifiées par le programme. Il s'agit de l'intensification de la production fourragère dans le système intégré agriculture et élevage avec la réalisation de 500 ha de cultures fourragères, l'installation de 60 unités d'embouche ovine et bovine au bénéfice des femmes, l'amélioration de la race locale avec l'introduction de 60 géniteurs et la promotion de l'aviculture intensive et moderne avec l'introduction de nouvelles races de volailles (500 mâles et 1000 femelles). Cette proposition documentée de reformulation a acquis l'avis de non objection de la BAD.

Les réalisations ont donc porté sur :

### 2.2.1. L'appui à la campagne nationale de vaccination du cheptel

L'UGP a participé à la campagne nationale de vaccination du cheptel conduite par la Direction des Services Vétérinaires (DSV) du Ministère de l'Élevage, dans le cadre d'une convention, en procurant une quantité de vaccins et du matériel de déparasitage destinés à couvrir les besoins de sa zone d'intervention.

### 2.2.2. La mise en place d'une base de données sur les filières laitières

Pour réaliser cette activité, l'UGP en collaboration avec la Direction des Services Vétérinaires (DSV) a entamé le processus de recrutement d'un spécialiste de la filière et d'un informaticien. Cette base de données sera logée à la DSV.

### 2.2.3. Le recrutement d'un consultant en aviculture

Suite à une mission de supervision de la BAD, il avait été recommandé de recruter un consultant individuel pour étudier l'opportunité de l'introduction de l'aviculture dans la zone du Projet. Les principaux résultats de la consultation ont permis d'identifier des activités pertinentes qui pourraient promouvoir l'aviculture intensive, à savoir la construction de 10 poulaillers villageois améliorés et leur approvisionnement en poussins et intrants.

### 2.2.4. Distribution des ovins et caprins

En lieu et place de l'installation des embouches bovine et ovine, le Projet a convenu avec la Banque d'acquérir et de distribuer des ovins et des caprins aux familles nécessiteuses et de mettre en place un mécanisme de redistribution du surplus généré à d'autres bénéficiaires pur garantir l'effet multiplicateur de l'activité. En 2016, 205 ovins et 212 caprins ont été distribués à 97 familles (57 dirigées par des femmes) issues des communes de Dar El Avia, Dar El Barka, Tékane et Rosso. En 2017, la même opération a été reproduite dans les communes de Dar El Avia, Dar El Barka et Tékane, soit 205 ovins et 212 caprins au profit de 76 familles dont 24 sont dirigées par des femmes. Au total, 410 brebis et 424 chèvres ont été distribuées.

### 2.2.5. Formation des éleveurs sur le paquet technologique

En 2017, l'UGP a prévu la formation de 150 éleveurs sur le paquet technologique. Il faut signaler que cette activité était programmée en 2016, mais elle n'avait pas été réalisée parce que l'UGP ne s'était pas entendue avec le prestataire. Elle a donc été confiée à l'ONG AMAD qui était classée deuxième comme indiqué dans le rapport d'évaluation. 150 éleveurs ont été formés sur le paquet technologique.

### 2.3. Amélioration de la productivité et de la production halieutique :

L'amélioration de la productivité et de la production halieutique est réalisée par l'intensification de la filière halieutique à travers notamment le développement de la pêche continentale artisanale et de l'aquaculture.

Pour atteindre cet objectif, le programme avait prévu de fournir un appui technologique pour soutenir les pêcheurs en général et les pisciculteurs artisanaux en particulier à travers le renforcement des capacités des pêcheurs dans la connaissance des techniques de capture, la fourniture d'équipements de pêche, un appui aux stations d'alevinage, un appui aux femmes pour la transformation des produits halieutiques et la création de 4 aires de séchage de poissons.

Mais les échanges entre l'UGP, la Direction de la Pêche Continentale et de la Pisciculture (DPCP) et les missions de supervision de la Banque ont abouti à la nécessité d'identifier des activités pertinentes à travers le recrutement d'un consultant pour le développement de la pêche continentale et de l'aquaculture. Les résultats de l'étude ont permis d'indiquer les activités à réaliser pour atteindre les objectifs du Projet liées à la pêche.

Il s'agit de :

- Acquisition de 20 pirogues
- Acquisition d'un lot de matériel de pêche
- Acquisition de 100 claies de séchage de poissons
- Acquisition d'un lot de matériel de transformation de poissons
- Formation des formatrices des poissons
- Mise en place de fonds de roulement au profit des femmes formatrices
- Formation de 150 pêcheurs sur les techniques de capture
- Empoissonnement de deux mares
- Voyage d'études

Les activités réalisées sont les suivantes :

#### 2.3.1. Acquisition de matériel et équipements

10 pirogues, un lot de matériel de pêche, 50 claies de séchage et un lot de matériel de transformation de poissons ont été acquis.

#### 2.3.2. Renforcement des capacités des pêcheurs



53 pêcheurs issus de 6 communes ont été formés sur les techniques de capture par la Direction de la Pêche Continentale et de la Pisciculture dans le cadre de la convention qui la lie au Projet.

#### 2.4. Activités liées à l'environnement :

La réalisation des activités liées à l'environnement ont tardé à démarrer du fait qu'il a été jugé nécessaire de réaliser au préalable une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) qui était confiée à un consultant individuel sous la supervision de la Protection de la Nature (DPN). Un atelier de restitution a eu lieu pour valider les conclusions de l'étude.

Néanmoins, et suite à l'insistance des bénéficiaires, l'activité relative à la distribution de 4000 foyers améliorés a été remplacée par l'acquisition de 300 kits de gaz à butane après avoir recueilli l'avis de non objection de la Banque, dans le cadre de la demande de reformulation de certaines activités. 300 kits de gaz ont donc été acquis et distribués aux populations.

#### 2.5. Activités genre et nutrition :

Les Principales interventions en matière de genre et nutrition concernent la sensibilisation et le renforcement de capacités, l'amélioration des pratiques alimentaires, le développement du système d'information et de la surveillance nutritionnelle des bénéficiaires et la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR).

##### 2.5.1. Sensibilisation et renforcement de capacités

Les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités ont porté sur la mise à disposition de matériel et mobilier de bureau et de matériel informatique (ordinateurs et accessoires) au profit de la Direction de la Santé de Base et de la Nutrition (DSBN) qui a en charge les programmes nationaux de nutrition et, avec laquelle l'UGP a signé un contrat de partenariat.

##### 2.5.2 Amélioration des pratiques alimentaires

Les activités ont consisté à former 100 femmes membres des organisations paysannes sur la promotion de la consommation d'aliments locaux. Cette activité a été réalisée par le groupement d'ONG CAMM/GLOBE.

Le Projet dispose aussi, des résultats d'une étude réalisée par l'ONG ADIG sur la collecte et la valorisation des produits forestiers non ligneux présents dans la zone du Projet. Ces produits contribueront à améliorer la table de composition des aliments locaux qui permettront d'élaborer un guide de recettes culinaires à base d'aliments locaux pour améliorer la diversification alimentaire.

##### 2.5.3. Système d'information et de Surveillance nutritionnelle

Le Projet a participé sur le plan logistique dans sa zone d'intervention à la campagne nationale de supplémentation à la vitamine A au profit des enfants de 06 mois à 5 ans.

La Direction de la Santé de Base et de la Nutrition (DSBN), dans le cadre de la convention qui la lie à l'UGP, a eu à former 40 agents de santé situés dans la zone d'intervention du Projet sur la prévention et le dépistage de la malnutrition.

#### 2.5.4. Mise en place d'AGR

Des lots de matériel de couture et de teinture ont été acquis et distribués à des unions de coopératives féminines situées dans les communes de Dar El Avia, Dar El Barka, Tékane et Rosso. Le nombre de femmes bénéficiaires de ces AGR est estimé à 400 femmes environ.

#### 2.6. Renforcement des capacités des bénéficiaires

Plusieurs activités visant à renforcer les capacités des bénéficiaires ont été menées par l'UGP, notamment :

- 10 ateliers d'information et de sensibilisation des parties prenantes au niveau des 10 communes et au profit de 452 membres dont 333 hommes et 119 femmes ont été organisés et animés par l'Equipe de l'UGP
- La formation de 40 femmes en leadership des organisations féminines a été dispensée par la Direction de la Promotion Féminine et du Genre (DPFG) dans le cadre de la convention qui la lie au Projet
- Le développement des capacités entrepreneuriales de 150 jeunes et 150 femmes confié à l'ONG AGD.
- La formation de 24 femmes en stratégie de marketing a été réalisée par l'ONG AFEDLP.

#### 2.7. Promotion de l'emploi des femmes et des jeunes

Suite à la révision partielle de la liste des biens et services, le Projet a identifié des activités qui émanent des doléances formulées par les populations bénéficiaires du Projet, notamment au cours des ateliers d'information et de sensibilisation des parties prenantes.

C'est ainsi que le Projet a réalisé, entre autres, la distribution de lots de matériel et équipement de couture et teinture aux femmes de la zone d'intervention du Projet.

L'UGP a aussi, par le biais d'un appel d'offres national approvisionné 10 boutiques en denrées de première nécessité et dépôt de gaz et 10 autres en intrants agricoles et aliments de bétail.

Un cahier de charges est en cours d'élaboration pour définir les engagements de chaque partie, les procédures et les modalités de gestion des boutiques.

L'UGP a acquis 10 moulins à grains, 10 décortiqueuses et 10 petites batteuses qui sont en cours de distribution. La mise à disposition de ces équipements aux bénéficiaires obéira aux mêmes règles que les boutiques quant à leur exploitation.

Enfin des centres de confection de grillage, constitués de 30 unités ont été mis en place dans les différentes communes. Ces unités sont gérées par des jeunes sous la supervision de la commune et de l'UGP.

### 3. Gestion et coordination du Projet

Outre le matériel informatique et le mobilier de bureau acquis au profit du Projet, l'UGP a eu à réaliser :

- La mise en place d'un logiciel intégré de gestion
- La mise en place d'un site WEB
- L'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables

- L'élaboration d'un manuel de suivi-évaluation et situation de référence
- L'élaboration d'une stratégie de communication
- Le recrutement d'un cabinet d'audit externe
- L'acquisition de 02 véhicules 4 x 4
- L'acquisition de 30 motos
- L'acquisition de mobilier de bureau, matériel informatique et fournitures de bureau pour le renforcement des capacités des directions techniques partenaires du Projet
- L'acquisition d'une assurance maladie pour tout le personnel de l'UGP

Le comité de pilotage s'est réuni une fois en 2016 et une fois en 2017 pour valider les programmes et budgets et examiner les états d'exécution y relatifs.

L'UGP est constituée en plus du Coordonnateur et du Responsable administratif et financier, du Responsable suivi-évaluation, du Responsable infrastructures rurales, du Responsable développement rural, de la Responsable genre et nutrition, du Responsable passation des marchés et d'un comptable.

#### Conclusion :

La programmation des activités à réaliser s'est effectuée sur la base d'une approche participative, en incluant non seulement les bénéficiaires, mais aussi les services techniques compétents et les autorités administratives locales. L'emplacement des infrastructures à réaliser a été particulièrement indiqué à travers des réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD) qui se sont tenues dans les 5 Wilayas concernées par le Projet pour aboutir à des choix acceptables. Les procédures d'acquisition des infrastructures, biens, équipements et services sont définies suivant les règles et procédures de la BAD.

L'année 2018 sera consacrée à la réalisation des travaux des infrastructures ci-dessus citées. Néanmoins, la défaillance de certaines entreprises qui étaient retenues pour construire les infrastructures pastorales, sociales de base et de conservation, de transformation et de commercialisation augure d'un retard potentiel dans les délais de réalisation.

Les procédures d'acquisition s'avèrent aussi très longues du fait de l'absence depuis décembre 2016 d'un Responsable de passation des marchés.

Le Projet a signé une dizaine de convention avec des directions techniques nationales qui leur attribue la réalisation de certaines activités conformes à leurs missions régaliennes et la supervision d'autres qui entrent dans leur domaine de compétence. Mais force est de constater que la plupart d'entre elles enregistrent beaucoup de retard dans l'exécution des activités. Le renforcement des capacités et notamment les formations des bénéficiaires ont été généralement dispensées par des ONG nationales.

Cependant, tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du P2RS relèvent que certaines d'entre elles sont impertinentes en Mauritanie. Cette situation a conduit le Projet à envisager de proposer à la Banque une révision de la liste des biens et services au cours de la revue à mi-parcours.